

2017-12-220

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **18 décembre 2017**, à 20 heures à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Guillaume Duval  
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard  
Siège #3 - Monsieur Yves Plante  
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay  
Siège #5 - Monsieur Michel Poitras  
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné et avis personnel de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

Après vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

**2 - CONVOCATION**

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2018 de cette municipalité.

2017-12-221

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - CONVOCATION

- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
- 5 - ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
- 6 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2018
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 4 - **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Le maire, monsieur André Simard, présente à la population, les prévisions budgétaires de 2018 et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

2017-12-222

**5 - ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU** la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2018 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal,

**ATTENDU QU'**avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

- Adopte le budget de l'exercice financier de 2018 prévoyant des revenus et des dépenses de 1 953 712 \$.
- Adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2018, 2019 et 2020.

Adopté à l'unanimité.

2017-12-223

**6 - DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2018**

Il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité que le résumé du budget de 2018 soit distribué à chaque domicile de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**7 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

2017-12-224

**8 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 50, il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

André Simard, maire

---

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.